

GRAIN DE SEL

La revue d'Inter-réseaux Développement rural • 2025 # 2



© Nathalie Le Gall

La souveraineté alimentaire en questions

- > Une histoire de luttes paysannes
- > De nouveaux enjeux régionaux
- > Quelles échelles de décision ?

UN NUMÉRO DOUBLE
13 épisodes de podcasts à écouter + un livret !

Numéro copiloté avec



X INTER-RÉSEAUX
Développement Rural

CADRAGE

- Éditorial 3
- Repères: La souveraineté alimentaire: un concept historique aux enjeux actuels 4-5

ENJEUX

- Forum Global de Nyéléni 2025 : un nouvel ordre paysan pour défier le système 6-7
- Import-substitution et dépendances dans la stratégie sénégalaise 8-9
- Burkina Faso: vers une souveraineté made in Sahel? 10-11
- Agroécologie: dynamique paysanne ou politique régionale? 12-13
- La bataille des semences: bien commun ou marchandise privée? 14-15
- La pêche artisanale: comment reconquérir une souveraineté halieutique? 16-17
- Nourrir les villes: Abidjan à la loupe 18-19

PERSPECTIVES

- Vivres de souveraineté: quelles cultures privilégier? Le cas du haricot au Burundi 20-21
- Vivres de souveraineté: le fonio, retour en grâce d'une céréale 22-23
- Produire, stocker, protéger: trois dimensions de la souveraineté alimentaire 24-25

REGARDS CROISÉS

- Voix d'Afrique, voix d'Europe: citoyens et citoyennes moteurs de la souveraineté alimentaire! 26-27
- Un numéro en partenariat avec INADES-Formation 28-29
- Du côté des membres d'Inter-réseaux 30-31

PORTRAIT: Alimata Traoré: la souveraineté au féminin 32

Illustrations: @nathalie_le_gall_illustration

Musique des épisodes: @winabofficiel

Post-production et création sonore: Julio Arcalá Fanti

Production: Emilie Langlade

GRAIN DE SEL

Les opinions exprimées dans les épisodes ne reflètent pas systématiquement celles d'Inter-réseaux, d'INADES-Formation ou de nos partenaires. Tous les épisodes sont libres de droit. En cas de rediffusion, merci de faire figurer la mention « © Grain de Sel » et de nous envoyer une copie de la publication.



Écouter les voix de l'alimentation de demain

Né des luttes paysannes dans les années 1990, le concept de souveraineté alimentaire a connu de nombreuses évolutions. Depuis 2018, il est inscrit dans le droit international. La Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes affirme que celles et ceux qui nourrissent le monde doivent pouvoir choisir leurs moyens de production, participer aux décisions qui façonnent notre agriculture et notre alimentation, et accéder à une nourriture saine, culturellement ancrée dans les valeurs des peuples, et produite dans le respect de l'environnement. Mais comment passer du principe à la réalité? Comment transformer un droit en pratiques et stratégies agricoles et alimentaires?

À l'occasion du Forum Global de Nyéléni 2025, Inter-réseaux et INADES-Formation proposent un numéro double de *Grain de Sel*: treize podcasts à écouter et un livret interactif pour analyser la souveraineté alimentaire dans toute son actualité en Afrique de l'Ouest et du Centre. Chaque épisode est présenté dans ce livret avec un QR code, permettant d'accéder directement à l'entretien audio complet. Des champs sahéliens aux marchés urbains, des rivages de l'Atlantique aux collines des Grands Lacs, les voix d'Afrique et d'Europe interrogent: quelles cultures privilégier? Qui contrôle les semences? Comment protéger les marchés locaux sans se fermer au monde? Quelles dépendances croisées? Comment unir celles et ceux qui produisent, transforment, vendent et consomment? Avec en toile de fond, cette question démocratique: qui décide de l'alimentation?

Pour INADES-Formation, la réponse passe notamment par le retour des « vivres de souveraineté » au cœur des systèmes alimentaires et par l'agroécologie comme socle d'une vision globale qui relie les piliers et logiques du développement durable en vue du bien commun. C'est le fil rouge de ce numéro: croiser analyses et expériences pour transformer un droit en action, et vous proposer un outil pour débattre et agir, afin que la souveraineté alimentaire ne soit pas qu'un concept disputé, récupéré ou fragmenté selon les agendas des acteurs politiques, mais devienne un projet commun des organisations paysannes, porteur de changements durables. Nous espérons qu'il contribuera à nourrir les réflexions dans la poursuite de Nyéléni 2025 et au-delà. Bonne écoute!



Alexis Rukundo
Président du Conseil
d'Administration international,
INADES-Formation



Sena Kwaku Adessou
Président d'Inter-réseaux
Développement rural

DÉCOUVREZ LES VOIX DES ÉPISODES !

Caroline du Bled, chargée de mission *Grain de Sel*, Inter-réseaux
Laurent Quenum, chargé de mission, Inter-réseaux
Emilie Langlade, chargée des publications, Inter-réseaux
Olga Abloutan, chargée de mission, Inter-réseaux
Marcelle Schah Achi Moroh, chargée de communication, INADES-Formation
Patrice Da, chargé de communication et de plaidoyer, INADES-Formation Burkina
Charlotte Évêdoh Hounsimé, chargée de communication, INADES-Formation Togo
Richard Hayvarimana, chargé du plaidoyer et de la communication, INADES-Formation Burundi



Pour une lecture
interactive ouvrez
ce PDF sous Acrobat

La souveraineté alimentaire : un concept historique aux enjeux actuels

Face à une insécurité alimentaire qui s'aggrave en Afrique de l'Ouest, la souveraineté alimentaire s'impose comme une revendication politique : garantir aux peuples le droit de décider de leur agriculture, de leurs semences et de leur alimentation, à rebours des logiques ultralibérales qui dominent le commerce mondial. Cet épisode retrace l'émergence du concept dans les années 1990, sa consolidation au Forum de Nyéléni en 2007, et sa consécration dans la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan·nes (UNDROP, 2018). Mais au-delà des textes, comment traduire la souveraineté alimentaire en politiques et pratiques ? Nos trois invités mettent en lumière les résistances qui freinent son inscription dans les politiques internationales mais aussi les conditions de sa mise en œuvre : repenser les échelles de gouvernance, accepter la temporalité longue des transitions, et imaginer des systèmes alimentaires ancrés dans les territoires.



REPÈRES

Avec

Raffaele Morgantini
Chargé de plaidoyer du Centre d'étude, de recherche et d'information sur les mécanismes à l'origine du maldéveloppement (CETIM), Suisse, et représentant auprès de l'ONU

« La Déclaration des Nations unies sur les droits des paysan·nes et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (UNDROP, 2018), est le premier instrument juridique international qui consacre la souveraineté alimentaire, à travers son article 15. Elle donne aux organisations paysannes un levier concret pour faire respecter ce droit dans leurs pays. L'article 19 donne le droit aux paysan·nes de choisir leurs propres semences et de refuser les semences industrielles imposées. »

Mamadou Goïta
Socio-économiste du développement, Institut de recherche et de promotion des alternatives en développement (IRPAD), Mali

« Plus de 70 % de l'alimentation en Afrique circule dans des marchés territoriaux, mais ces circuits sont absents des négociations commerciales internationales. Tant que ces réalités ne sont pas reconnues dans les instances de commerce internationales, le concept de souveraineté alimentaire restera marginalisé. »

Pierre Janin
Géographe et directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France

« On parle souvent de souveraineté alimentaire et pas de souveraineté agricole, alors que les deux ne peuvent pas être dissociées. Ce qui manque au débat, ce sont les échelles de la souveraineté, mais cette question est taboue parce que c'est rentrer dans la complexité de la gouvernance politique et des prises de décisions. »

Définition

La souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite par des méthodes écologiquement saines et durables, ainsi que leur droit de définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place ceux qui produisent, distribuent et consomment de la nourriture au cœur des systèmes alimentaires et des politiques, plutôt que les exigences des marchés et des entreprises. »

Déclaration de Nyéléni, Mali – Février 2007

6 dates clés

1996

Sommet mondial de l'alimentation (FAO, Rome)
→ La Via Campesina introduit le terme de « souveraineté alimentaire » face à la notion dominante de sécurité alimentaire.

2007

Forum mondial de Nyéléni (Mali)
→ Formulation des **6 piliers** de la souveraineté alimentaire.

2014

Entrée du terme « souveraineté alimentaire » dans les stratégies sectorielles régionales de la CEDEAO, centrées sur la performance de certaines filières.

2015

Déclaration du Forum International sur l'Agroécologie issue du 2^e Forum de Nyéléni.

2018

Adoption de l'**UNDROP** (Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysan·nes) → Consécration juridique de la souveraineté alimentaire au niveau international (article 15).

2025

3^e Forum mondial de Nyéléni (Sri Lanka)
→ Actualisation des luttes autour de la souveraineté alimentaire dans un contexte de crises systémiques.

EN SAVOIR PLUS :

[Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest \(RSSAN\)](#)

[Formation et stratégies de mise en œuvre UNDROP, Defending Peasants Rights, Via Campesina et CETIM 2024 + UNDROP interactive](#)

[Batailles de la faim: jeux d'acteurs, d'échelles et de pouvoir, P. Janin, N. La Valle, A. Lhuissier et T. Ribémont. Tracés. Revue de Sciences humaines 41. 2021](#)

4

GRAIN DE SEL • N°88-89 - 2025 # 2

GRAIN DE SEL • N°88-89 - 2025 # 2

5



Nyéléni 2025 : un nouvel ordre paysan pour défier le système



De Nyéléni 2025 à la Colombie 2026 : les mouvements paysans préparent une conférence internationale sur une nouvelle réforme agraire mondiale afin de reprendre le contrôle des terres et des territoires.

Avec



> Ibrahima Coulibaly
Paysan, Président de l'Organisation Panafricaine des Agriculteurs (PAFO), Président du Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA), Mali



> Morgan Ody
Paysanne maraîchère, Coordinatrice générale de la Via Campesina, mouvement paysan regroupant 182 organisations dans 81 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques, France

« Tout le monde veut récupérer le concept de souveraineté alimentaire ! Cela veut dire que c'est un concept qui est concret, réel et mobilisateur. À nous de renforcer notre détermination à mieux mobiliser, à renforcer nos synergies et à avancer ensemble, mais sans la paix, on ne peut parler de rien. »

« On fait le constat commun de stratégies de déstabilisation des populations rurales par des groupes armés qui assassinent les leaders des mouvements sociaux. Plus les territoires sont riches sur le plan agricole et minier, pire c'est. Il faut questionner le rôle des États du Nord dans la non-action, et aussi voir qui gagne à la fin. D'où viennent les multinationales qui s'installent au Kivu en RDC ou au Sahel ? »

Comment s'organisent leurs luttes paysannes dans un monde en crise climatique, économique et politique ? La souveraineté alimentaire n'est pas qu'une question de nourriture : c'est aussi une bataille pour la paix, la justice et la démocratie. Mais quel est le rôle du monde paysan face aux conflits armés et au pillage des territoires ? Comment construire la paix quand les campagnes vivent sous la terreur ? Enregistré en direct du Forum Global de Nyéléni en septembre au Sri Lanka, ce deuxième épisode plonge au cœur d'un rendez-vous stratégique des luttes et de la résistance paysanne mondiale. Ici, la souveraineté alimentaire devient une stratégie de justice sociale pour changer les règles du jeu du système dominant. De Haïti au Mali, de la RDC au Soudan, les mêmes dynamiques de conflits et d'accaparements frappent les campagnes. Face à ces violences, les mouvements paysans appellent à une organisation déterminée où la souveraineté alimentaire devient un projet global.

EN SAVOIR PLUS :

Notre webreportage Nyéléni réalisé sur place avec 10 entretiens vidéos et deux émissions de Radio Nyéléni.

Un nouveau cadre commercial mondial fondé sur la souveraineté alimentaire, La Via Campesina, sept 2025

Nyéléni, un appel à la transformation systémique

Le troisième Forum Global de Nyéléni a rassemblé en septembre plus de 700 délégué·es de 83 pays au Sri Lanka, dénonçant l'impunité des multinationales, les guerres et le pillage des territoires. Cette convergence de mouvements sociaux et paysans appelle à une transformation systémique fondée sur la paix, la justice sociale, l'égalité de genre et la défense des biens communs. Le Forum a fixé un agenda commun : renforcer l'UNDROP, préparer la Conférence mondiale sur la réforme agraire (Colombie, 2026) et construire une alternative populaire aux règles de l'OMC.



Import-substitution et dépendances dans la stratégie sénégalaise



Produire localement avec des ressources venues de l'étranger ? Questionner le paradoxe des filières stratégiques de souveraineté alimentaire au Sénégal.

Avec



> **Ibrahima Dia**
Socio-économiste
environnementaliste,
chercheur associé IPAR, Sénégal



> **Sibiri Jean Zoundi**
Économiste, ancien directeur du Club du Sahel
et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE/CSAO),
Burkina Faso

« On ne peut pas être souverain si l'on ne maîtrise pas toute la chaîne de valeur. Produire localement du lait ou de la volaille ne suffit pas si les vaches ou les œufs fécondés viennent de l'étranger. »

« Quelle est la logique pour un pays de définir sa propre ambition, tout en abandonnant le financement de sa mise en œuvre à des acteurs externes ? Cela montre le paradoxe entre l'affichage politique pour la souveraineté alimentaire et la vraie réalité de terrain. »

En 2022, le Sénégal a fait de la souveraineté alimentaire un pilier de sa stratégie nationale, avec un plan quinquennal pour réduire les importations et renforcer riz, lait, tomate, banane et élevage. Les résultats sont là: production en hausse, modernisation accélérée... mais aussi montée des agro-industries qui fragilisent les exploitations familiales. Depuis 2024, le président Bassirou Diomaye Faye a promis de renforcer les filières locales et de protéger le pouvoir d'achat des plus vulnérables, via des soutiens ciblés à la production et à la transformation. Mais entre import-substitution, dépendance persistante aux intrants importés et tensions sur les marchés locaux, le modèle interroge: peut-on parler de souveraineté quand la chaîne de valeur échappe encore aux paysans ? Cet épisode décortique les ambitions de la stratégie sénégalaise, met en lumière les angles morts – de la filière lait aux œufs fécondés – et pose la question d'une vision plus holistique et régionale pour bâtir une souveraineté durable en Afrique de l'Ouest.

EN SAVOIR PLUS :

Stratégie nationale de souveraineté alimentaire du Sénégal (2024-2028),
Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement Rural et de la Souveraineté Alimentaire.

Policy Note – Souveraineté alimentaire,
I.Dia pour l'IPAR (Initiative Prospective Agricole et Rurale), 2024

Analyse prospective de l'agriculture sénégalaise en 2050 :
agro-industrie versus agroécologie ?
FAO, ISRA, Cirad, 2025





Burkina Faso : une souveraineté made in Sahel ?

Avec



> Isidore Della
Directeur du bureau national de INADES-Formation Burkina



> Lucien Silga
Food first Information Action Network (FIAN), Burkina Faso

Évolution des politiques agricoles au Burkina Faso

- Stratégie nationale de développement de l'agroécologie 2023-2027
- Offensive agropastorale et halieutique 2023-2025
- Initiative présidentielle pour la production agricole (IPPA) 2023-2024
- Décret portant l'institution de quotas d'enlèvement à l'importation des produits similaires fabriqués ou produits au niveau national (2024)
- Instauration d'un droit de douane commun de 0,5 % sur les importations venant de pays non-membres de la confédération de l'AES (2025)



Au sein de l'Alliance des États du Sahel, des paysans aux transformateurs, tous sont mobilisés pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Avec quelle place pour l'agroécologie ?

« Le prélèvement confédéral, taxe de 0,5 % sur les marchandises importées des pays extérieurs à la confédération AES est un acte fort au niveau sous-régional. »

« Sans l'agroécologie, nous ne pouvons pas parler vraiment de souveraineté alimentaire : il ne suffit pas de produire plus, il faut produire mieux. »



À Burkina Faso, la souveraineté alimentaire est un objectif politique affiché dans l'offensive agropastorale et halieutique. Mais comment articuler intensification et agroécologie ? Dans un contexte de retrait de la CEDEAO et de construction de l'Alliance des États du Sahel, cet épisode interroge les conditions de mise en œuvre d'une souveraineté « made in Sahel ». À la croisée de l'héritage révolutionnaire, de la volonté d'autonomie et des défis pratiques, deux voix de la société civile burkinabè discutent des mises en œuvre engagées et de leurs retombées pour le monde paysan.

EN SAVOIR PLUS :

[Étude sur l'état des lieux de la prise en compte des transitions agroécologiques dans la fourniture des services de conseil agricole au Burkina Faso, Note de synthèse Inter-réseaux 2022](#)

Présentation de la stratégie gouvernementale du Burkina Faso,

Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques
[https://www.agriculture.bf/offensive-agropastorale-et-halieutique-2023-2025/
OAPH - Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques \(MARAH\)](https://www.agriculture.bf/offensive-agropastorale-et-halieutique-2023-2025/OAPH - Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH))



Agroécologie : dynamique paysanne ou politique régionale ?



Pilier de la souveraineté alimentaire, l'agroécologie telle que définie à Nyéléni inclut des pratiques et une production performantes, des processus territoriaux, des centres de formation ainsi que le développement d'une structure théorique, technique et politique pour éviter sa récupération par d'autres acteurs.

Avec



> **Ramadan Sylla**
Responsable pédagogique
du Centre de formation internationale en agroécologie paysanne
à Nyéléni (CNOP), Mali



> **Emmanuelle Banjoko**
Chargée de suivi-évaluation
du Programme Agroécologie
en Afrique de l'Ouest (PAE)
de la CEDEAO, Niger



> **Libère Bubobero**
Responsable d'Appui au
Développement Intégral
et à la Solidarité sur les
Collines (ADISCO), Burundi

« La souveraineté alimentaire ne peut exister que si les moyens de production restent aux mains des producteurs et productrices. C'est ce que défend l'agroécologie paysanne. »

« Les résultats montrent que les rendements de l'agroécologie sont équivalents, voire supérieurs à des systèmes conventionnels grâce à la mobilisation des services écosystémiques. Elle peut permettre de nourrir les populations actuelles et futures tout en préservant les ressources naturelles. »

« L'avenir de l'agriculture familiale dépend de sa capacité à innover via la recherche-action pour nourrir une population en croissance, sans tomber dans le piège de l'industrialisation. »

De Bamako à Abuja, l'agroécologie s'impose comme un élément clé de la construction de la souveraineté alimentaire et une réponse nécessaire aux défis alimentaires et climatiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour les organisations paysannes, elle est d'abord une démarche endogène : reprendre le contrôle sur les semences, les sols et les savoirs pour garantir que les familles puissent se nourrir durablement. Pour la CEDEAO, à travers son Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE), elle est une stratégie politique pour relever les défis multifactoriels de la souveraineté alimentaire régionale. Deux voies parfois parallèles, parfois convergentes. Comment articuler agroécologie paysanne et cadres politiques régionaux? Comment surmonter les réticences de certains gouvernements, les pressions de l'agrobusiness, les risques d'accaparement de terres? Les innovations locales – de l'igname en Côte d'Ivoire aux semences améliorées de haricots au Burundi – peuvent-elles être mises à l'échelle?

EN SAVOIR PLUS :

Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest (PAE), CEDEAO, 2028-2025 et son Bilan global, 2025

Replay du webinaire PSA « Souveraineté alimentaire: comment résister à la crise climatique? », 2025

Charte d'agroécologie de la plateforme ADISCO





La bataille des semences : bien commun ou marchandise privée ?



Contre l'accaparement du vivant,
la semence paysanne est un bien commun, porteur de biodiversité
et d'autonomie de l'agriculture paysanne.

Avec



> **Jean-Paul Sikéli**
Secrétaire exécutif de la Coalition
pour la Protection du Patrimoine
Génétique Africain (COPAGEN),
Côte d'Ivoire



> **Marie Crescence Ngobo**
Secrétaire exécutive du Réseau
d'Appui à l'Agriculture Durable
(RAAD), Cameroun

« L'UPOV prétend que certains peuvent avoir des droits de propriété intellectuelle sur les semences, alors qu'elles font partie du patrimoine commun des paysans et paysannes ! Nos semences sont adaptées et résilientes aux changements climatiques ! »

« Les cases de semences sont des espaces de variétés vivantes, gardées en graines ou en champs. C'est aussi un lieu où les femmes sont actrices et gardiennes des semences paysannes. »

Les semences révèlent un rapport de force décisif pour l'avenir de l'agriculture africaine. D'un côté, la privatisation d'un patrimoine millénaire à travers des accords comme l'UPOV ou l'OAPI, qui restreignent le droit des paysan·nes à conserver et partager leurs graines. De l'autre, la vitalité d'un modèle paysan fondé sur le partage, l'échange et les « cases de semences » gérées collectivement. La lutte ne se joue pas seulement sur le plan juridique ou politique: la recherche-action montre que les semences paysannes sont plus résilientes, adaptées au climat et moins dépendantes d'intrants... Plus qu'une question agricole, c'est une bataille qui conditionne l'avenir de la souveraineté alimentaire du continent.

EN SAVOIR PLUS :

Note-d'orientation-semences-fr_compressed.pdf,
note politique, AFSA, août 2025

The Battle for African Agriculture Podcast - Episode 1
with Dr. Titilayo Adeola,
Podcast Episode on RSS.com, podcast en anglais sur les origines coloniales des lois semencières africaines

Quand la loi verrouille le vivant

- **L'UPOV** (Union internationale pour la protection des obtentions végétales) impose depuis 1991 un modèle qui accorde aux entreprises semencières des droits exclusifs sur leurs variétés et limite le droit des paysans à conserver, échanger ou vendre leurs semences.
<https://www.upov.int/portal/index.html.fr>

- En Afrique de l'Ouest et du Centre, **l'OAPI** (Organisation africaine de la propriété intellectuelle) applique ce cadre à travers l'Accord de Bangui, excluant de fait les semences paysannes des circuits officiels.
<https://oapi.int/>





La pêche artisanale : comment reconquérir une souveraineté halieutique ?



En 2024, le Sénégal a refusé de renouveler son accord de pêche avec l'Union européenne. Une victoire pour les communautés artisanales... mais qui arrive trop tard face à l'effondrement des stocks et à la précarité des jeunes pêcheurs.

Avec

> **Daouda Ndiaye**

Pêcheur sénégalais et coprésident du Forum mondial des populations pêcheuses. Coordinateur national du collectif des pêcheurs artisiaux du Sénégal

> **Dossa Aguemon**

Directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche du Bénin

« Nous nous inscrivons dans une dynamique plus large de souveraineté alimentaire, qui dépasse le seul cadre de l'agriculture pour inclure pleinement les systèmes alimentaires aquatiques. C'est dans cette perspective que nous participons au processus de Nyéléni. »

« Il faut trouver un compromis pour qu'une partie des captures reste dans la sous-région. Si les produits pêchés par les navires internationaux sont exportés ailleurs, cela pose un véritable enjeu politique pour les pouvoirs en place et crée une concurrence avec la pêche artisanale. »

Du Sénégal au Bénin, la pêche artisanale nourrit des millions de personnes et représente une clé silencieuse de la souveraineté alimentaire. Mais les filets se vident: surpêche industrielle, accords opaques, stocks effondrés de plus de 50 %, disparition progressive d'espèces emblématiques comme le thiof. Derrière ces chiffres, une urgence: comment préserver une ressource vitale quand les navires étrangers concurrencent les pêcheurs locaux, quand l'absence d'avenir pousse les jeunes vers lémigration, et quand les États eux-mêmes peinent à arbitrer?

EN SAVOIR PLUS :

L'économie maritime, la pêche artisanale, la transformation des produits halieutiques...
Retransmission de la table ronde, Amani TV, Forum Social Ouest Africain, juin 2025

Site du Forum Mondial des Populations de Pêcheurs.

Guide de recommandation pour assurer la durabilité de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire, FAO, 2023



-58 % de volume des captures par pirogue entre 2012 et 2019



79 % ont plus de difficultés à nourrir leur foyer

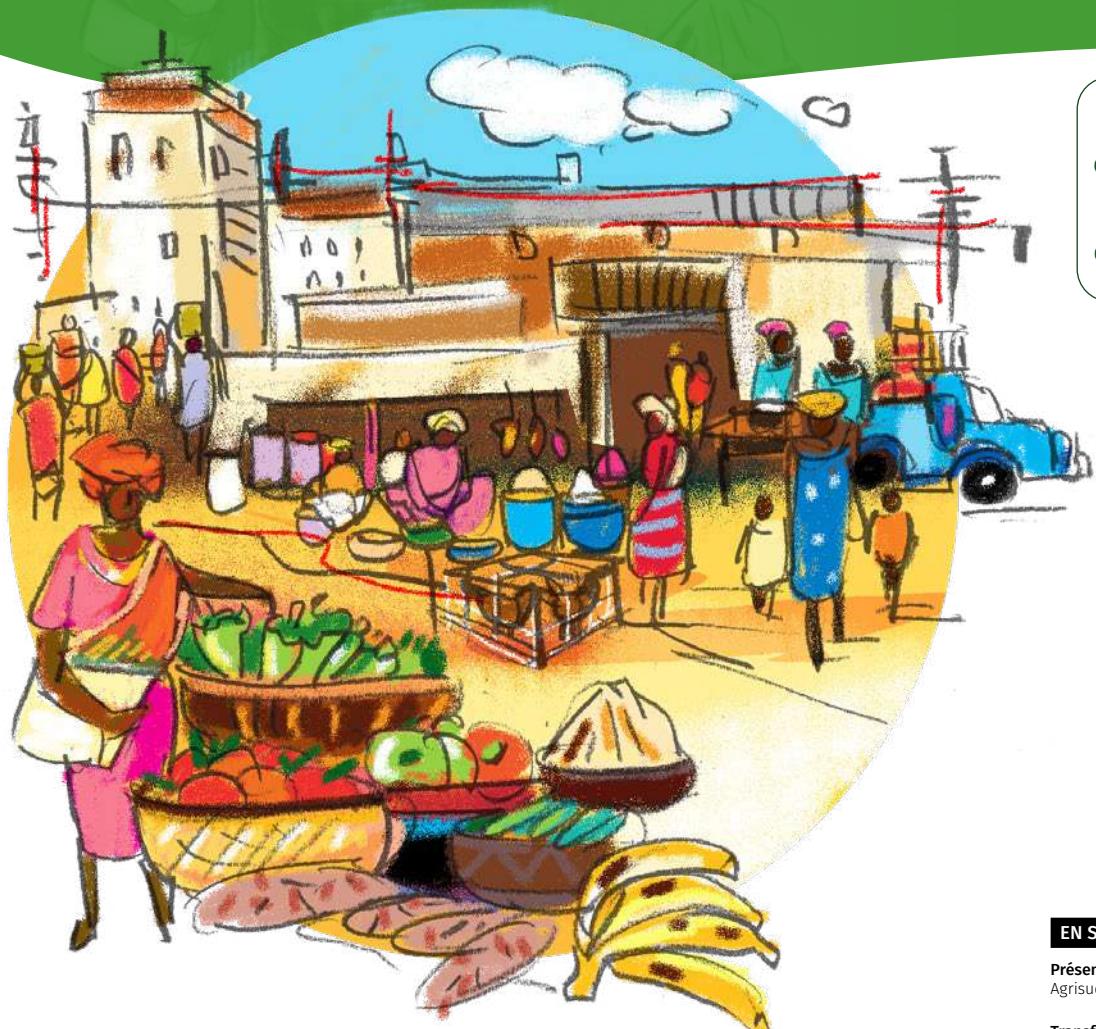


77 % ont constaté une baisse de leurs revenus

Source: *Comment le chalutage de fond précipite l'effondrement de la pêche artisanale au Sénégal*, Environmental Justice Foundation, 2023



Nourrir les villes: Abidjan à la loupe



Relier la ville aux bassins de production nationaux péri-urbains ou plus distants: un enjeu primordial pour la souveraineté alimentaire.

Avec



> **Nicolas Bricas**

Chercheur au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et titulaire de la Chaire UNESCO Alimentations du Monde, spécialiste du lien entre villes et politiques alimentaires, France



> **Edem Akomola Komlan**

Représentant d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), Côte d'Ivoire

« Les villes réalisent qu'elles ont peu de prise sur l'agriculture, mais qu'elles doivent gagner en influence si elles veulent peser dans les débats, y compris sur les politiques agricoles. »

Il y a très peu de politiques et de stratégies qui associent réellement les producteurs, afin de réfléchir avec eux à la manière d'améliorer l'approvisionnement des grandes villes et de mieux relier la production agricole aux besoins urbains. »

Abidjan ne cesse de s'étendre. La demande explose. Comment nourrir durablement une métropole de six millions d'habitants? Avec du riz et du blé importés, ou avec du manioc, du mil, du plantain et du riz produits localement? D'un côté, les supermarchés alignent des produits standardisés, transformés, importés... mais de plus en plus aussi, locaux. De l'autre, une multitude de micro-acteurs, paysans et paysannes, commerçants et commerçantes, qui tissent le lien entre campagnes et villes. Ce bouillonnement urbain ouvre la voie à de nouveaux systèmes alimentaires. Mais les défis sont immenses: préserver des terres agricoles sous pression, garantir des prix accessibles, assurer la qualité sanitaire des produits. Cet épisode explore un enjeu vital: bâtir des systèmes alimentaires urbains capables de concilier souveraineté alimentaire, santé publique et durabilité écologique.

EN SAVOIR PLUS :

Présentation du projet AVAL, Agriculture Vivrière Abidjan-Lagunes, Agrisud, AVSF et People Power Inclusion (PPI)

Transformation des régimes et environnements alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest, publication OCDE 2024

Comment faciliter la vente et la consommation des produits locaux dans les villes ?
Fiche technique éditée par la Plateforme Souveraineté alimentaire





Vivres de souveraineté: Quelles cultures privilégier? Le cas du haricot au Burundi



La promotion des vivres de souveraineté, un argument gustatif et nutritif pour lutter contre l'uniformisation alimentaire et le changement climatique.

Avec



> Audace Ndiakumana
Responsable des programmes,
INADES-Formation Burundi



> Alphonse Kouamé
Directeur des programmes,
INADES-Formation, Côte d'Ivoire

« Pour trouver des variétés adaptées aux nouvelles conditions climatiques, nous avons lancé une grande étude participative et testons celles qui résistent le mieux, pour introduire dans chaque région au moins dix nouvelles variétés résilientes. Avec une exigence claire : accroître les rendements d'au moins 20 %. »

« Depuis 2017, nous avons priorisé cinq vivres de souveraineté : fonio, mil, haricot, niébé, sorgho, ainsi que le poulet local. L'enjeu : retrouver leurs producteurs, assurer la disponibilité des semences et relancer la commercialisation de produits que la population aime, mais qui restent peu disponibles. »

Défendre la souveraineté alimentaire passe aussi par la redécouverte des cultures endogènes ancestrales qui font la richesse des gastronomies africaines. Afin de réduire les dépendances aux importations, préserver la biodiversité et mieux s'adapter aux changements climatiques, INADES-Formation remet au goût du jour les vivres de souveraineté : fonio, mil, sorgho, igname, niébé, haricot ou manioc. Pourquoi ces espèces ont-elles été marginalisées ? Comment les remettre au cœur des assiettes, du marché et de l'imaginaire collectif ? À travers l'exemple d'un programme de recherche au Burundi sur des variétés de haricots, source riche en énergie et protéines, cet épisode explore la reconquête de vivres de souveraineté résilientes.

EN SAVOIR PLUS :

Inades-Formation intensifie la promotion des mets à base de vivres de souveraineté, INADES-Formation

Viewpoint: Agri-nutrition research: Revisiting the contribution of maize and wheat to human nutrition and health, ScienceDirect

C'est quoi les vivres de souveraineté ?

Ce sont des produits alimentaires du terroir, d'origine végétale ou animale, historiquement ancrés dans les pratiques agricoles locales, dans les habitudes alimentaires, culturelles locales et réputés pour leur résilience climatique.



Le fonio: retour en grâce d'une céréale



Le fonio, une petite graine résiliente aux valeurs nutritives exceptionnelles sauvée de l'oubli, star de nouvelles recettes partagées sur Youtube.

Avec



> Komi Akpotor
Chargé du programme d'appui au développement de l'agriculture familiale, INADES-Formation Togo



> Aïssétou Ly
Chargée de promotion des vivres de souveraineté, INADES-Formation, Côte d'Ivoire

« Avec des pluies de plus en plus rares, des poches de sécheresse en pleine saison agricole et des producteurs laissés sans accompagnement pour gérer l'eau, il faut désormais miser sur des cultures capables de s'adapter à cette nouvelle réalité climatique. »

« Lors de mes dégustations culinaires, le public est le plus souvent étonné de voir que l'on peut manger le fonio sous forme de pizza, sous forme de croissant, de cakes et même de biscuits ! »

L ongtemps relégué au rang de céréale « ancienne », le fonio revient en force dans les débats sur la souveraineté alimentaire. En Afrique de l'Ouest, cette petite graine s'impose face aux limites du riz et du blé importés: elle pousse vite, sans intrants ni excès d'eau, et nourrit de nombreuses familles depuis des siècles. Mais comment redonner au fonio la place qu'il mérite dans les champs, les marchés et surtout les assiettes? Du Togo à la Côte d'Ivoire, cet épisode dévoile les initiatives et les recettes d'INADES-Formation pour valoriser les vivres de souveraineté. Aujourd'hui, le fonio incarne un pari: conjuguer tradition et innovation pour bâtir des systèmes alimentaires plus résilients, durables... et savoureux.



Pour se mettre en bouche, quelques plats à base de vivres de souveraineté:

Nems de mil au thon blanc, pizza de fonio, poulets améliorés panés à la crème fraîche à base de haricots/niébé, pastel de sorgho au thon, gratin de haricot/niébé au fromage, cakes de mil au yaourt et au sésame, bouillie épicee (cocobaca) de mil-sorgho-mais et de beignets de mil.

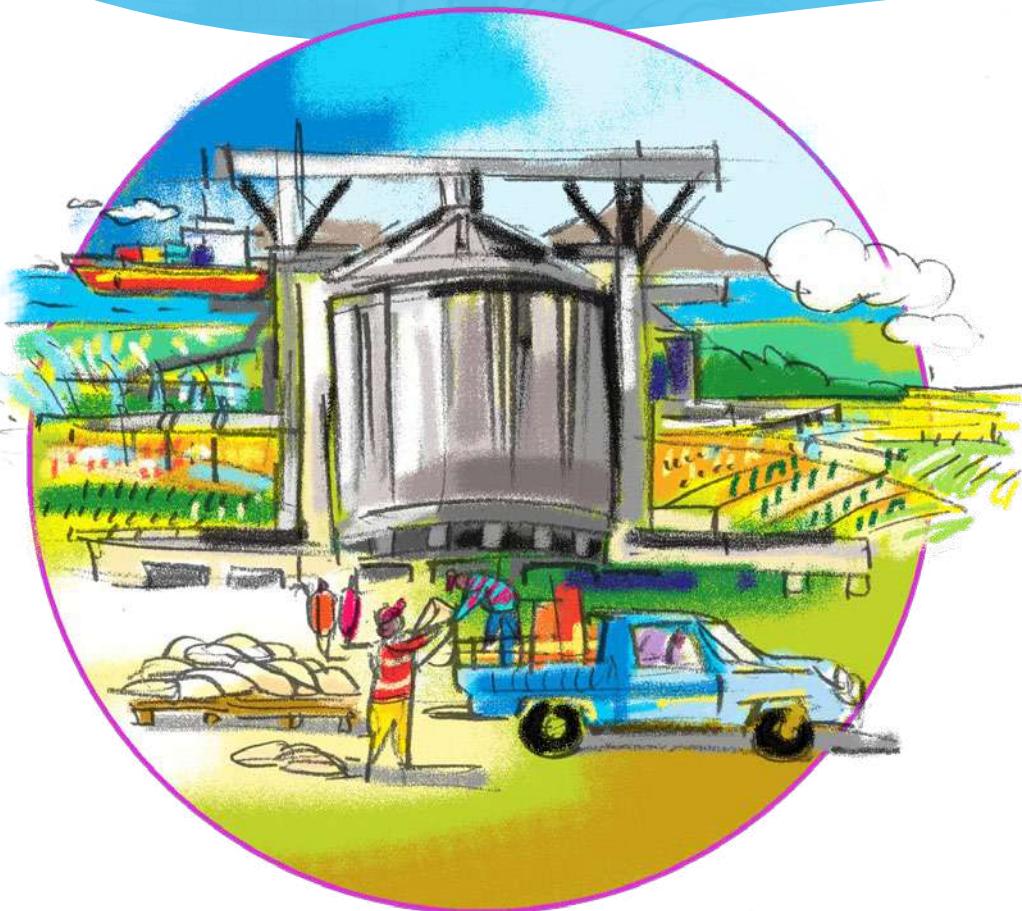
EN SAVOIR PLUS :

Chaîne Youtube INADES de recettes des vivres de souveraineté
<http://www.youtube.com/@InadesFormation>

Origines, culture et production du fonio,
Site web, CIRAD



Produire, stocker, protéger : trois dimensions de la souveraineté alimentaire



Production face au climat, banques agricoles, stocks stratégiques, politiques commerciales... Cet épisode explore les leviers et outils possibles pour faire de la souveraineté alimentaire une réalité en Afrique de l'Ouest.

Avec



> Sidy Guèye Niang
Agroéconomiste, spécialiste en gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (OCDE/CSAO), Sénégal



> Franck Galtier
Chercheur en économie politique au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), spécialiste des politiques alimentaires et des marchés agricoles, France



> Laurent Levard
Agroéconomiste au Groupe de recherche et d'échange technologique (GRETA), France

« Le riz pourrait perdre 25 % de rendement d'ici 2050 à cause du climat. Il faut piloter les choix stratégiques sous contrainte climatique, comparer le coût de la calorie produite aujourd'hui et celui projeté pour 2050, et miser sur des cultures plus résilientes. »

« L'actualité, c'est la crise liée à la sortie des trois pays sahéliens de la CEDEAO, alors que ces pays (Mali, Burkina Faso et Niger) ont la principale expertise en matière de gestion des stocks publics. Ce sont eux qui stockaient une part importante de la réserve régionale. »

« On craint souvent qu'une plus forte protection douanière aux frontières régionales se traduise par une augmentation du prix des produits alimentaires. Mais nos études montrent que l'impact ne serait pas si élevé pour les consommateurs. On peut tout à fait imaginer une flexibilisation des droits de douane en cas de flambée des prix. »



EN SAVOIR PLUS :

Réserve régionale de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, ARAA, ECOWAS

Faire bloc pour constituer des stocks ?
Sésame n° 17, 2025

De l'insécurité à la souveraineté alimentaire en Afrique. Willgari. P. Jacquemot, 2023

Produire plus et mieux, stocker pour amortir les crises, réguler les marchés internes et externes: cet épisode analyse les trois leviers majeurs de la souveraineté alimentaire. Les arbitrages politiques restent complexes: comment intégrer dès aujourd'hui le coût futur du climat, redonner leur place aux cultures locales et diversifier les bases alimentaires? Les stocks régionaux et nationaux existent, mais demeurent trop faibles pour amortir les chocs, souvent aggravés par les tensions politiques ou les ruptures régionales. La protection commerciale, si elle reste flexible, peut contribuer à stabiliser les prix, soutenir la production locale et réduire la dépendance aux importations à bas prix, tout en préservant l'accès des plus pauvres à l'alimentation. En toile de fond, un défi central: sortir d'une logique de gestion de crise pour bâtir des politiques durables, capables d'arbitrer entre intérêts urbains et ruraux, et de faire de l'alimentation un véritable choix politique.



Voix d'Afrique, voix d'Europe: citoyens et citoyennes moteurs de la souveraineté alimentaire!



De la bataille contre la loi Duplomb en France, aux campagnes de CICODEV au Sénégal pour l'alimentation locale et des cantines nourries par l'agroécologie, cet épisode montre comment citoyennes et citoyens s'organisent pour reprendre la main sur leur agriculture et alimentation.



> Khady Thiane Ndoye
Responsable de programme, Institut Pan-africain pour la Citoyenneté, les Consommateurs et le Développement (CICODEV), Sénégal



> Mathieu Courgeau
Éleveur laitier, Co-président du collectif citoyen Nourrir, France

« Les consommateurs ont un pouvoir d'influence qui est souvent très sous-estimé parce que justement, ils ne savent pas qu'ils sont capables d'inverser la production et l'offre alimentaire. »

« Si on veut avoir une agriculture européenne qui ne pénalise pas les producteurs du Sud, il faut absolument travailler à la réduction de nos importations de soja et à la réorientation de notre agriculture pour qu'elle soit moins dépendante des exportations de poudre de lait ou de céréales. »

Comment les politiques agricoles européennes impactent-elles les marchés africains? De quels pouvoirs disposent les citoyens et citoyennes pour changer la donne? Au Sénégal, Khady Thiane Ndoye (CICODEV) mobilise les consommateurs et consommatrices pour soutenir l'agroécologie et la consommation locale. En France, l'éleveur Mathieu Courgeau (Collectif Nourrir) dénonce une définition productiviste de la souveraineté alimentaire française et appelle à une réforme de la Politique Agricole Commune de l'Union européenne (PAC) qui tienne compte de ses effets destructeurs envers les pays du Sud. Deux voix engagées dans des luttes parallèles: réorienter les politiques, briser les dépendances aux intrants et aux exportations, et rendre aux citoyens et citoyennes leur rôle central dans la transformation des systèmes alimentaires. Cet épisode croise les regards sur la souveraineté alimentaire, qui se révèle à la fois combat politique et projet citoyen.

EN SAVOIR PLUS :

« La France à table, le sud paie l'addition », rapport de l'observatoire de la souveraineté alimentaire, CCFD, 2025

« Vers une future politique agricole et alimentaire commune », propositions du collectif Nourrir, pour une nouvelle approche de la PAC, 2025

Loi française d'orientation pour la souveraineté alimentaire, une définition controversée

« La souveraineté alimentaire s'entend comme le maintien et le développement des capacités de la Nation à produire, à transformer et à distribuer les produits agricoles et alimentaires nécessaires à l'accès de l'ensemble de la population à une alimentation saine, et le soutien des capacités exportatrices contribuant à la sécurité alimentaire mondiale. »

PROCESSUS



Récolte fructueuse de manioc au Burundi.

INADES-Formation

Un partenariat avec INADES-Formation pour donner voix à la souveraineté alimentaire

Ce numéro double de *Grain de sel* unit Inter-réseaux et INADES-Formation autour d'un enjeu qui est revenu avec force sur le devant de la scène : la souveraineté alimentaire. En écho au 3^e Forum mondial de Nyéléni de septembre 2025, il s'agit de participer activement au débat et de donner ensemble des clés de lecture et d'analyses.



Pourquoi ce partenariat ?

Pour INADES-Formation, ce partenariat est l'occasion de défendre ses combats pour les vivres de souveraineté et l'agroécologie, en dialogue avec organisations, chercheurs et mouvements paysans. Pour Inter-réseaux, s'associer à INADES-Formation, acteur historique de l'appui aux agricultures familiales en Afrique, c'est prolonger un engagement de terrain et le relier aux débats contemporains. Ensemble, nous expérimentons un format inédit – podcasts audio et livret A5 – pour porter ces réflexions plus loin et amplifier la voix des acteur·ices de terrain.

INADES-Formation, une institution au service du développement et du bien-être des populations en Afrique

L'Institut africain pour le développement économique et social, INADES-Formation, est une organisation panafricaine, reconnue d'utilité publique en Côte d'Ivoire, qui œuvre à la promotion sociale et économique des populations en Afrique.

INADES-Formation constitue un réseau d'associations implantées dans dix pays africains: Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, RDC, Rwanda, Tanzanie, Tchad, Togo. Son Siège est basé à Abidjan et défend un modèle de société visant la culture du bien commun et offrant à toutes et tous une vie digne.

Ses actions, basées sur une participation libre et responsable des populations à la transformation de leurs sociétés, couvrent quatre champs thématiques: les systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale, la microfinance communautaire, le changement climatique et la gouvernance inclusive.

La souveraineté alimentaire au cœur de nos actions

Promouvoir la souveraineté alimentaire des pays africains en replaçant au cœur des systèmes alimentaires les vivres de souveraineté (fonio, mil, sorgho, haricot, manioc, poulet local) est l'un des principaux combats d'INADES-Formation.



Séance de formation des femmes de Bodadiougou en production du compost en tas - Burkina Faso.

INADES-Formation

Il accompagne les agricultures paysannes dans leurs transformations structurelles basées notamment sur l'agroécologie, pour une agriculture durable garantissant une meilleure productivité dans le respect de la biodiversité.

Il promeut l'accès aux ressources, particulièrement des jeunes et des femmes, se basant sur une économie locale solidaire à travers l'entrepreneuriat collectif agricole.

Depuis 2017, son programme de soutien aux systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale vise une alimentation suffisante, saine et durable des populations africaines tout en permettant aux agriculteurs de vivre dignement. ■

Ce numéro double est le fruit d'un travail collectif. Nous tenons à remercier Marie Bardin (Université Paris 1), Amel Benkahla (Gret), Jean-René Cuzon (AFD), Patrice Da (INADES-Formation Burkina), Mado Diakité (LuxDev Togo), Jean-Luc François (Inter-réseaux), Richard Hayyaramara (INADES-Formation Burundi), Mamadou Goïta (Irpad Mali), Charlotte Evédoh Hounsimé (INADES-Formation Togo), Jonas Jaccard (Humundi), Isabelle Lejeune (PSA), Sidy Gueye Niang (Club du Sahel, OCDE), Christophe Vadon (PSA), pour leur implication au sein de notre comité de rédaction. Ce numéro a été coordonné par Caroline du Bled, responsable de la revue *Grain de sel* et Emilie Langlade, responsable des publications, ainsi que par Marcelle Schah Achi Moroh, chargée de communication INADES-Formation.

DU CÔTÉ DES MEMBRES

Comme INADES-Formation, plusieurs organisations membres d'Inter-réseaux participent activement aux réflexions, programmes et thématiques qui défendent le concept de souveraineté alimentaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Certains membres ont rejoint notre comité de rédaction (**Afrique Verte International, Gret, Humundi**) ou sont intervenus dans les épisodes des podcasts (**AVSF, Gret, Ipar, ROPPA**). D'autres partagent ici leurs contributions sur le sujet.



> **Estelle Dandoy**
Chargée de programmes
Systèmes Alimentaires
et Ecosystèmes

Acting for Life poursuit son accompagnement pour la souveraineté alimentaire à travers le programme TERSAA II, (Accompagner la Transition des Systèmes Agricoles et Alimentaires sur les Territoires ruraux) qui met l'accent sur l'aval des filières: renforcement des stratégies de mise en marché, appui à l'adoption de pratiques agroécologiques et conformes aux exigences de qualité, mobilisation d'une diversité d'acteurs sur les territoires en faveur d'une transition des systèmes agricoles et alimentaires. Ce programme soutient notamment l'approvisionnement des cantines scolaires dans les zones de crise.

<https://acting-for-life.org/>



> **Jean-René Cuzon**
Ingénieur agronome,
membre individuel
d'Inter-réseaux

Au sortir de la session annuelle de la RPCA en avril 2025, Jean-René Cuzon analyse la situation actuelle de crise alimentaire en Afrique de l'Ouest, expliquant que l'ODD2 (l'Objectif de Développement Durable visant à éradiquer la faim dans le monde d'ici 2030) ne sera vraisemblablement pas atteint et présente les dernières données concernant l'aide au développement, dans un contexte croissant d'insécurité alimentaire.



> **Sophie Fonquernie**
Présidente AFDI

Pour Afdi, la souveraineté alimentaire, en France comme à l'international, nécessite la mise en place de nouveaux garde-fous et une révision équitable des règles du commerce international. Peut-on véritablement parler de souveraineté alimentaire lorsque nos assiettes dépendent de produits importés qui ne sont pas soumis aux mêmes règles sociales, fiscales et environnementales que celles imposées à nos agriculteurs? Les accords commerciaux, tels que les Accords de partenariat économique (APE), ne devraient-ils pas en priorité protéger et renforcer les filières agricoles et alimentaires, condition essentielle d'une souveraineté effective? Face aux écarts de productivité, aux normes asymétriques et aux logiques de marché, l'enjeu n'est plus seulement de produire, mais de pouvoir choisir comment produire et pour qui. (Intervention réalisée dans le cadre de l'AG Inter-réseaux 2024).

<https://www.afdi-opa.org/>



> **Claire Ficini**
Chargée de programme IRAM

Le Programme SASi-SPI est une initiative internationale de recherche-action avec des partenariats du réseau Agrinatura pour accompagner la transition des systèmes alimentaires dans plusieurs pays (Sierra Leone, Bhoutan, Colombie) en renforçant le lien entre la recherche scientifique, les acteurs de terrain et les décideurs politiques. L'IRAM est partenaire opérationnel du CIRAD en Sierra Leone pour mettre en lumière une question cruciale: comment articuler souveraineté alimentaire et nutrition? Comment faire en sorte que la stratégie « Feed Salone », lancée en 2023 pour transformer le secteur agricole, contribue réellement à une alimentation saine pour les populations de Sierra Leone?

<https://www.iram-fr.org/>

PORTRAIT



> **Alimata Traoré**

Présidente de la Convergence des Femmes Rurales pour la Souveraineté Alimentaire (COFERSA), Mali

Alimata Traoré La souveraineté au féminin

Depuis le sud du Mali, Alimata Traoré incarne une parole enracinée dans les luttes rurales. À la tête de la COFERSA, la Convergence des femmes rurales pour la souveraineté alimentaire, elle milite pour l'autonomie des femmes, l'accès à la terre, la défense des semences paysannes et une agroécologie respectueuse des savoirs locaux. Car défendre la souveraineté alimentaire, c'est aussi s'attaquer aux inégalités foncières qui touchent les femmes, et au monopole masculin sur les décisions agricoles. Les défis restent nombreux : comment renforcer les circuits courts, changer les représentations et faire de l'alimentation un bien commun partagé ?

« Comment faire pour que la production locale puisse être dans les assiettes de la population ? C'est ça qui va aider à l'émergence économique des femmes rurales. »

EN SAVOIR PLUS :

Les femmes et la souveraineté alimentaire : résilience, autonomie et inventivité, Afrique contemporaine N° 275, 2023

Gender role in food rights and sovereignty in West Africa: A Rapid Review, African Journal of Food, Agriculture, Nutrition and Development Vol24, 2024

À nos fidèles lecteurs et lectrices, réinscrivez-vous !

Nos publications sont gratuites, mais elles ont un coût de réalisation et d'envoi. Depuis 25 ans, vous êtes toujours plus nombreux à nous lire et nous vous en remercions.

Grain de sel est envoyé à près de 5000 exemplaires !

Aujourd'hui, nous mettons à jour notre fichier d'abonnés.

**Pour continuer à recevoir votre exemplaire papier,
merci de remplir notre formulaire en ligne :**

www.inter-reseaux.org/abonnez-vous/

Sans cette réinscription, vous serez automatiquement retirés de la liste papier.

Vous pouvez aussi choisir de recevoir *Grain de sel* en version numérique sur ce même formulaire.

Merci !

Directeur de la publication: Sena Kwaku Adessou

Responsables du numéro: Caroline du Bled & Emilie Langlade (Inter-réseaux), Marcelle Schah Achi Moroh (INADES-Formation), Patrice Da (INADES-Formation Burkina), Charlotte Evédon Hounsim (INADES-Formation Togo), Richard Hayarimara (INADES-Formation Burundi)

Comité de rédaction: Mamadou Goïta (Irpad Mali), Isabelle Lejeune (PSA), Christophe Vadon (PSA), Jean-René Cuzon (AFD), Marie Bardin (Université Paris 1), Mado Diakité (LuxDev Togo), Sidy Gueye Niang (Club du Sahel, OCDE), Jonas Jaccard (Humundii), Sena Kwaku Adessou (INADES-Formation), Jean-Luc François, Amel Benkhalia (Gret)

Conception & réalisation: Agence Appaloosa

Impression: Chat Noir impressions

Éditeur: Inter-réseaux Développement rural
Nogent sur Marne Tél: +33 (0)1 43 94 73 28

www.inter-reseaux.org

Dépot légal: à parution - ISSN : 1253-0166

 **INTER-RÉSEAUX**
Développement Rural



 **France**
 **AFD**
Agence Française de Développement